

À l'attention des parents

- Vous êtes responsables de votre enfant sur les trajets entre votre domicile et le point d'arrêt, jusqu'au départ du véhicule le matin et à compter de son arrivée le soir.
- Toute évolution de la réglementation s'impose aux élèves et à leurs familles.
- Au retour, veillez à attendre votre enfant du bon côté de la route afin d'éviter les traversées dangereuses.

Pour être visible de jour comme de nuit, les équipements rétro réfléchissants sont conseillés.

La Région propose l'envoi gratuit d'un gilet rétro réfléchissant. Pour en faire la demande, rendez vous exclusivement sur : www.breizhgo.bzh/securite-scolaire

- Pour sa propre sécurité, apprenez à votre enfant à respecter les règles de prudence et de discipline indiquées dans ce document, en particulier **le port de la ceinture et les traversées.**
- Les détériorations commises par votre enfant dans le véhicule engagent votre responsabilité pénale et financière.
- En cas d'indiscipline, des sanctions peuvent être prises entraînant l'exclusion temporaire ou définitive des transports scolaires.



Le service des transports scolaires de la Région Bretagne est à votre écoute

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

 **02 99 300 300** Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 20h
samedi de 9h à 18h

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh

Avril 2022 – Conception : Direction de la communication/Région Bretagne – © Photos : Charles Crie



BREIZHGO

Le réseau de transport public 100 % Bretagne

Passeport pour la sécurité dans les transports scolaires



La sécurité dans les transports scolaires est l'affaire de tous et toutes

En période scolaire, la Région Bretagne assure quotidiennement le transport de plus de 100 000 élèves sur le réseau BreizhGo, partout sur le territoire.

Garantir la sécurité des élèves transportés, depuis le départ du domicile jusqu'à l'arrivée dans l'établissement scolaire, est un enjeu primordial. La collectivité y répond en mettant en œuvre de nombreuses actions : interventions dans les établissements scolaires, aides à l'aménagement et à la sécurisation des 25 000 points d'arrêts, campagnes de sensibilisation, etc.

Mais cette responsabilité doit être partagée par tous (État, communes, départements, transporteurs, établissements scolaires, parents d'élèves...). Elle doit pouvoir s'appuyer sur un comportement responsable et adapté de la part des élèves transportés. Le car est l'un des moyens de transport routier les plus sûrs. Pour qu'il le reste, certaines règles simples doivent être respectées.

Entre le domicile et l'arrêt...

- Je marche tranquillement du bon côté de la route jusqu'à l'arrêt de car.
- Je porte des vêtements clairs ou **des équipements rétro-réfléchissants**.
- Je reste attentive / attentif à la circulation, **je n'utilise pas mon téléphone et je n'écoute pas de musique** avec des écouteurs ou un casque.
- Quand je traverse, je m'assure qu'il n'y a pas de véhicules venant de la gauche et de la droite.
- J'arrive à l'arrêt au minimum **cinq minutes** avant l'heure de passage du car.

En attendant le car

- J'attends calmement le car à l'arrêt : je ne joue pas, je ne cours pas, je ne bouscule pas, etc.

En montant dans le car

- Je rejoins calmement une place disponible.
- Je range mon sac sous mon siège ou dans les porte-bagages, jamais dans l'allée centrale ni devant les issues de secours.
- **J'attache ma ceinture de sécurité et je la garde attachée** ; en cas de non-respect de cette règle, mes parents peuvent recevoir une amende de 135 € !

Pendant le trajet

- **Je reste assis-e** tout le trajet.
- **Je ne chahute pas** dans le car sous peine d'exclusion.
- **Je n'abîme pas le car** (sièges, ceintures, vitres), sinon la responsabilité de mes parents peut être engagée.
- En cas d'incident ou d'accident, je suis les consignes de la conductrice / du conducteur.

En descendant du car

- J'attends **l'arrêt complet du car** pour détacher ma ceinture et me lever.
- Je descends **sans bousculade**, le sac à la main.
- Si j'ai des affaires en soute, je les récupère du côté opposé à la circulation.
- À l'arrêt, avant de traverser, j'attends calmement que le car soit complètement reparti : **je ne dois passer ni devant, ni derrière**, sauf consigne particulière de la conductrice / du conducteur.
- Après le départ du car, **je regarde à gauche et à droite** avant de traverser, si possible sur un passage piéton.

